

Ministère d'Etat.

Secretariat général.

n° 342.

Paris, le 13 Avril

1854.

190

Bâtiments.

Académie de France à Rome.

Dépenses du 1<sup>er</sup> Janvier 1853.

Observation au sujet d'une différence  
de 2<sup>f</sup>. 69<sup>c</sup>.

Monsieur le Directeur, Je vous ai fait connaître le 28 Février dernier, que j'avais arrêté la liquidation des dépenses soldées au 14 Septembre 1853, pour l'entretien des bâtiments de l'Académie Impériale de France à Rome, à la somme de 4,659<sup>f</sup>. 91<sup>c</sup>, montant des pièces justificatives des dépenses faites, au lieu de celle de 4,657<sup>f</sup>. 22<sup>c</sup> qui était portée sur le bordereau récapitulatif. Cette différence de 2<sup>f</sup>. 69<sup>c</sup> provenait de ce que la somme allouée au terrassier Sedrano en portée à 4 écus 50 baïocques sur le mémorial de ce terrassier, ne figurait que pour 4 écus sur le bordereau récapitulatif. En vous signalant cette différence, et en vous informant que j'avais liquidé le montant du bordereau à la somme de 4,659<sup>f</sup>. 91<sup>c</sup>, mon intention était de vous mettre à même de rectifier vos écritures, si elles contenaient la même erreur. Mais par suite d'une interprétation erronée de ma dépêche du 28 Février dernier, vous avez fait concorder le mémorial avec le bordereau au lieu de rectifier la minute de cette dernière pièce.

Et Monsieur Schuetz, Directeur de l'Académie de France à Rome.

1853. 6 octobre 11.

d'après le mémoire du terrassier dont vous m'avez adressé un  
duplicata sur lequel vous avez rayé les mots : en cinquante  
baïoques. J'ai, en conséquence, l'honneur de vous renvoyer  
ce duplicata en vous invitant à en faire établir un nouveau  
conforme à l'original, et à mettre vos écritures d'accord avec  
la liquidation ministérielle arrêtée pour les dépenses soldées  
au 14 Septembre dernier, à la somme de 4,659<sup>f</sup>. 91<sup>c</sup>.

Je vous rappelle que j'attends, pour compléter la liquidation  
de vos dépenses de 1853, les renseignements que je vous ai demandés  
par ma dépêche du 16 Mars dernier.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments  
les plus distingués.

Le Ministre d'Etat,

Pour le Ministre en son autorisation :

Le Secrétaire Général,

Alfred Maudy